

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANTE

« SOCIO-ESTHETIQUE » dispensée par le CODES

Session Septembre 2022

OBJECTIF GÉNÉRAL

Former des professionnel(le)s du soin esthétique à la prise en charge de personnes fragilisées dans le cadre médical, médico-social et social en collaboration avec des équipes pluridisciplinaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les besoins de soins socio-esthétiques
- Prodiguer des soins socio-esthétiques adaptés aux personnes fragilisées
- Travailler en équipes pluridisciplinaires-
- Conseiller les bénéficiaires sur les gestes d'hygiène et de soins, ainsi que sur les produits cosmétiques à utiliser afin de prévenir et/ou atténuer certaines pathologies cutanées
- Animer des ateliers collectifs et participatifs
- Evaluer les bénéfices des actions socio-esthétiques dans le cadre d'une prise en charge globale
- Transmettre aux équipes l'information sur les actions socio-esthétiques mises en œuvre

PUBLIC/PRÉREQUIS

- Professionnel(le)s de l'esthétique
- Titulaire d'un diplôme d'Etat d'esthétique-cosmétique : CAP, BP, BTS, BAC PRO
- Avoir une expérience professionnelle d'au minimum 1 an en soins esthétiques
- Immersion/entretien avec une socio-esthéticien(ne) CODES
- Proposer un projet professionnel motivé

RECRUTEMENT DES CANDIDATES

- Dossier de candidature à compléter et à retourner (choix du cursus : Formation certifiante ou VAE) à télécharger sur www.socio-esthetique.fr
- Entretien oral avec commission de recrutement
- Bilan de positionnement en fonction des compétences acquises au cours du parcours professionnel du candidat établi par le CODES.

Contact : 02 47 64 71 22 ou contact@se-codes.fr

CURSUS POSSIBLES

Si validation de la candidature et en fonction du bilan de positionnement, un cursus sera proposé au candidat soit en formation certifiante soit en VAE.

LIEUX DE LA FORMATION ET CONTENU THEORIQUE ET PRATIQUE

CHRU Tours (37), L'Oréal Luxe Levallois-Perret (92), structures conventionnées CODES au niveau national :

<p>Bloc de compétences 1 : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire</p>	<p>Cours théoriques et pratiques : Cancérologie Oncopédiatrie Chirurgie plastique Dermatologie Gynécologie Psychiatrie Pédopsychiatrie Soins palliatifs Les soins de support Le public diabétique L'adolescence et ses aléas Prise en charge des personnes brûlées Prise en charge des personnes obèses Prise en charge des personnes atteintes du VIH Gérontologie Socio-esthétique en gériatrie Maladie d'Alzheimer Handicaps secteur médico-social : ses spécificités et les populations accueillies, Addictologie, Toxicomanie, Alcoologie, tabacologie La grande précarité Accompagner des personnes en difficulté sociale Les aidants La socio-esthétique en milieu carcéral La socio-esthétique en réinsertion La prise en charge des personnes mal-voyantes La maladie de Parkinson Approche de la dépigmentation Approche des victimes de violence Approche des adolescents/jeunes adultes en réinsertion sociale Approche des chantiers de réinsertion Méthodologie : projet socio-esthétique</p>
<p>Bloc de compétences 2 : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social</p>	<p>Cours théoriques et pratiques : Psychologie Organisation hospitalière Intégration dans l'équipe pluridisciplinaire Hygiène et prévention du risque infectieux</p>

	<p>Législation La juste distance Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique de la socio-esthétique La prise en charge des enfants Animer un atelier collectif Initiation conseil en image Initiation maquillage correcteur Initiation méditation pleine conscience Initiation au toucher relationnel Initiation techniques shiatsu Initiation aux huiles Essentielles Application pratique orientée en services hospitaliers Application pratique orientée en structure médico-sociale et sociale</p>
<p>Bloc de compétences 3 : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires</p>	<p>Cours théoriques et pratiques : Méthodologie : Transmissions Méthodologie : Rapports d'activité Communiquer efficacement Techniques de recherche d'emploi La création d'entreprise</p>

DURÉE

-Cours théoriques et pratiques : 490 heures dont :

- 280 heures de cours théoriques et pratiques en présentiel,
- 70 heures de cours théoriques en distanciel,
- 2 périodes de 70 heures d'application pratique orientée dans les secteurs, médical, médico-social et social.

-Stage libre en entreprise : 105 heures

TOTAL : 595 heures

-Examens : 12 heures (évaluation soutenances)

CALENDRIER

La formation se déroule du 5 septembre 2022 au 31 mars 2023.

Semaines d'enseignement théorique et pratique :

- ✓ Du 5 au 9 septembre 2022 –Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 12 au 16 septembre 2022 –Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 19 au 23 septembre 2022 –Distanciel
- ✓ Du 26 au 30 septembre 2022 – Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 3 au 7 octobre 2022 – Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 10 au 14 octobre 2022 – Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 17 au 21 octobre 2022 – Présentiel L'Oréal Luxe/IDF

- ✓ Du 24 au 28 octobre 2022 – Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 14 au 25 novembre 2022 – APO secteur médical
- ✓ Du 28 novembre au 2 décembre 2022 – Distanciel
- ✓ Du 12 au 19 décembre 2022 – Présentiel CODES/CHRU Tours
- ✓ Du 9 au 20 janvier 2023 – APO secteur médico-social ou social

3 semaines de stage individuel libre : à effectuer dans votre région et dans le secteur de votre choix, à rechercher par vos soins et à réaliser avant le vendredi 10 mars 2023.

Soutenances devant jury de certification : 28 avril 2023 (sous réserve de la disponibilité des membres du jury)

COÛT ET FINANCEMENTS :

- ✓ **FORMATION GLOBALE** (595h) : **4 900€** (Organisme non assujetti à la TVA)
- ✓ **VAE** : Evaluation/Instruction des livrets 1, 2 et 3 + accompagnement/tutorat + organisation des épreuves d'évaluation : **1 550€** (Organisme non assujetti à la TVA)

Si besoin d'une formation complémentaire : devis personnalisé intégrant les différents modules de formation en fonction des besoins déterminés lors de l'évaluation du livret 2.

Dans les 2 cas : Possibilités de prises en charge par les organismes de financement de la formation professionnelle continue.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes interactives alternant exposés, apports de connaissances, travaux pratiques, démonstrations, mises en situation, évaluation formative et normative.

Présentiel et distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

60 intervenants assurent la formation et l'encadrement des stagiaires au CODES :

- Praticiens hospitaliers,
- Enseignants universitaires,
- Cadres de santé,
- Psychologues,
- Cadres sociaux,
- Socio-esthéticiennes expérimentées,
- Formateurs professionnels.

Spécialistes dans leur domaine, ces professionnels **dispensent une formation actualisée** avec les évolutions et besoins du terrain.

A chaque module, un support de cours dématérialisé (clé USB) est remis à chaque élève, ainsi que divers documents annexes en fonction de la discipline.

Cours théoriques :

- Une salle de cours avec équipement audiovisuel dédiée au cursus est mise à disposition au sein de CHRU TOURS ainsi qu'un accès en distanciel pour la salle de cours.

Cours pratiques :

- Les stagiaires interviennent dans les divers services du CHRU de Tours ainsi que dans des structures conventionnées par le CODES pour les applications pratiques orientées.
- Pour les activités et cours pratiques : une tunique blanche et produits cosmétiques validés pour les peaux fragilisées par la maladie sont fournis par le CODES.
- Une bibliothèque regroupant des ouvrages utiles au suivi de la formation est à disposition des élèves dans les bureaux administratifs du CODES (au sein du CHRU Tours).

Pour les candidats(e)s en situation de handicap, Le CODES mobilise ses collaborateurs, ses locaux et ses outils pour adapter au maximum les moyens de la formation et accueillir, accompagner et former les personnes en situation de handicap.

Les lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Par ailleurs un référent handicap est identifié au sein du CODES.

Le référent handicap coordonne les actions menées pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap et leur réussite dans le parcours de formation. Il propose un accompagnement pour apporter des réponses personnalisées et adaptées à leur situation et à leur besoin. Il collabore avec les acteurs de l'accompagnement de l'apprenant dans son parcours de formation et vers l'emploi.

Contactez la référente handicap du CODES : Marie SEGUINEAU, 02 47 64 71 22, contact@se-codes.fr

ACCOMPAGNEMENT/TUTORAT

Un tuteur sera attribué à chaque stagiaire, le tutorat implique un minimum de 3 suivis qui seront entérinés par les fiches de suivi complétées.

L'accompagnement par le tuteur est individuel et personnalisé en fonction des besoins du stagiaire durant tout son cursus de formation.

CERTIFICATION AU TITRE DE SOCIO-ESTHETICIEN(NE)

La certification est organisée en 3 blocs de compétences :

- **Bloc de compétences n°1** : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire
- **Bloc de compétences n°2** : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

- **Bloc de compétences n°3** : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Pour Obtenir la certification, il faudra obligatoirement avoir validé l'intégralité des épreuves des 3 blocs de compétences :

BLOC DE COMPETENCES 1 : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire

Evaluation 1 : Mises en situation professionnelle simulées sur les 3 secteurs d'intervention - Epreuve écrite

Durée : 2h

Modalités d'évaluation : il est demandé au (à la) candidat(e) d'élaborer et de présenter un projet d'interventions socio-esthétiques adapté aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra :

- Décrire précisément les spécificités liées au secteur d'intervention, les problématiques liées aux personnes prises en charge dans la structure et leurs conséquences,
- Identifier son champ d'intervention
- Définir les propositions et les objectifs d'intervention en socio-esthétique préconisées pour accompagner la ou les personnes

BLOC DE COMPETENCES 2 : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

Evaluation 2 : Mises en situation professionnelle réelles ou simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Soin individuel : Durée : 2h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) de réaliser une intervention individuelle socio-esthétique adaptée aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra :

- à s'intégrer à l'équipe pluridisciplinaire
- à prendre en compte les spécificités du service,
- à entrer en relation avec la personne, en adaptant sa posture, son savoir-être, son savoir-faire,
- à organiser son temps et son intervention de façon optimale,
- à apporter des réponses adaptées aux problématiques soulevées par la personne
- à respecter les règles d'hygiène, de confidentialité et de déontologie
- à s'adapter aux contraintes de l'environnement
- à mesurer les impacts et les ressentis de l'intervention auprès de la personne.

Evaluation 3 : Mises en situation professionnelle réelles ou simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Atelier collectif : Durée : 2h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) d'animer un groupe de personnes sur une thématique précise. L'animation devra être adaptée aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

. Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à organiser son temps,
- à gérer un groupe de manière participative et interactive,
- à adapter sa posture, son savoir-être et son savoir-faire,
- à gérer les règles d'hygiène
- à s'assurer auprès des bénéficiaires des impacts de l'intervention collective.

BLOC DE COMPETENCES 3 : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Evaluation 4 : Mises en situation professionnelle réelles dans les 3 secteurs d'intervention

Transmissions : Durée : 1h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) d'effectuer des transmissions pertinentes, sur la base des informations collectées lors des interventions individuelles et collectives (en immersion évaluation 2 et 3), destinées à l'équipe pluridisciplinaire, en vue d'améliorer l'accompagnement global du (des) bénéficiaires.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à analyser les informations pertinentes à transmettre à l'équipe pluridisciplinaire à l'issue de la prise en charge socio-esthétique,
- à respecter les règles de déontologie et du secret professionnel,
- à établir un bilan de l'accompagnement effectué et à préconiser des améliorations pour les interventions futures.

Evaluation 5 : Mises en situation professionnelle simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Bilan d'activités : Durée 3h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) de rédiger un bilan des interventions socio-esthétiques réalisées au sein de la structure médico-social ou sociale.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à rédiger un bilan quantitatif et qualitatif de ses interventions
- à proposer des préconisations pertinentes en vue de l'amélioration de la pratique socio-esthétique et de la prise en charge globale.

Chacun des blocs de compétences peut être validé de manière autonome (formation certifiante et VAE).

A l'issue des épreuves de chacun des blocs, le(la) candidat(e) devra soutenir devant le jury de certification une présentation orale : démontrant ses capacités d'analyse de son parcours de formation, des expériences professionnelles vécues et des compétences acquises, des capacités de promotion de la socio-esthétique, d'organisation en termes de recherche de vacations et d'emploi.

Au terme de cette soutenance, le jury de certification se réunit et vérifie que le (la) candidat(e) satisfait à l'ensemble des critères pour l'obtention de la certification.

Le CODES est **l'unique organisme associatif** en France à délivrer le **Titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de « Socio-esthéticien(ne) » (Titre niveau IV)** après validation de l'ensemble des épreuves.